

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	24
Nombre de suffrages exprimés :	28
<i>VOTE</i>	
POUR :	26
CONTRE :	0
Abstention :	2

DELIBERATION N° 2015-67

CONSEIL DES SAGES DE LA COMMUNE DE CADAUJAC – DESIGNATION – APPROBATION

Rapporteur : Monsieur GAZEAU, Maire

Le Conseil des Sages est un groupe de réflexions et de propositions qui, par ses avis et études, éclairera le conseil municipal sur différents projets de manière constructive.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de démocratie participative.

Comme toute instance consultative, le Conseil de Sages n'est pas un organe de décision.

Le Conseil peut ainsi être consulté ou même saisi par la Ville.

M. le Maire propose à l'Assemblée de créer un Conseil des Sages dans l'intérêt de la commune.

M. le Maire propose de désigner en qualité de membres du Conseil des Sages les personnes suivantes :

- Monsieur COLLAVINI Serge
- Monsieur CHARLIER Philippe
- Madame HUOT Claude
- Monsieur THOMER Christian
- Monsieur LE MARCHAND Denis
- Madame TAFFARD Eliane
- Madame BARBECANNE Michèle
- Monsieur BOYE Jacques
- Monsieur BOUYROUX Christian
- Monsieur PERRIER Michel

ADOPTE A LA MAJORITE

2 Abstentions : M. PAPIAU – Mme REMAZEILLES

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Francis GAZEAU